

Types d'activités nécessitant un agrément

Réforme des agréments		Opération d'acquisition	Opération de construction	Opération de réhabilitation de logements ou d'hébergement des personnes défavorisées.	Accompagnement social pour faciliter l'accès ou le maintien des personnes dans le logement	Assistance DALO (présence physique devant les commissions de médiation et les tribunaux administratifs)	Recherche de logements adaptés	Participation aux réunions des commissions attribution HLM	Location de logements à des fins de sous location ou d'hébergement auprès de bailleurs privés (3) ou publics		Gestion de résidences sociales ou d'hôtels sociaux
									Collectif	Diffus	
Veille sociale	Maraude					Agrément 2		Agrément 2			
	SAO					Agrément 2		Agrément 2			
	115					Agrément 2		Agrément 2			
	Accueil de jour					Agrément 2		Agrément 2			
Hébergement hors statut CHRS	Urgence	Agrément 1 notamment pour les travaux d'amélioration/humanisation (financements ANAH) sauf lorsque : - la convention liant le propriétaire au gestionnaire prévoit explicitement que ce dernier prend en charge les travaux - et le montant des travaux est inférieur à 100 K€	Agrément 1 notamment pour les travaux d'amélioration/humanisation (financements ANAH) sauf lorsque : - la convention liant le propriétaire au gestionnaire prévoit explicitement que ce dernier prend en charge les travaux - et le montant des travaux est inférieur à 100 K€	Agrément 1 notamment pour les travaux d'amélioration/humanisation (financements ANAH) sauf lorsque : - la convention liant le propriétaire au gestionnaire prévoit explicitement que ce dernier prend en charge les travaux - et le montant des travaux est inférieur à 100 K€		Agrément 2		Agrément 2			
	Stabilisation					Agrément 2		Agrément 2			
	ALT					Agrément 2		Agrément 2	Agrément 3 (1)		
	LHSS					Agrément 2		Agrément 2			
	ACT					Agrément 2		Agrément 2			
Hébergement sous statut CHRS	Urgence					Agrément 2		Agrément 2			
	Stabilisation					Agrément 2		Agrément 2			
	Insertion (2)					Agrément 2		Agrément 2			
Logement intermédiaire	Résidence sociale	Agrément 1	Agrément 1	Agrément 1		Agrément 2		Agrément 2			Agrément 3 (1)
	Sous-location (par exemple Solibail)	Agrément 1	Agrément 1	Agrément 1		Agrément 2	Agrément 2	Agrément 2	Agrément 3 (1)	Agrément 3 (1)	
Logement adapté	Maison relais	Agrément 1	Agrément 1	Agrément 1		Agrément 2		Agrément 2			Agrément 3 (1)
Activités hors hébergement	ASLL				Agrément 2 si les personnes bénéficiaires des mesures ASLL ne sont pas hébergées par l'association gestionnaire	Agrément 2		Agrément 2			
	AVDL				Agrément 2 si les personnes bénéficiaires des mesures ASLL ne sont pas hébergées par l'association gestionnaire	Agrément 2		Agrément 2			
	Service de suite					Agrément 2		Agrément 2			
Dispositif national des demandeurs d'asile	CADA										

Agrément 1 : Maîtrise d'ouvrage Agrément 2 : Ingénierie sociale, technique et financière Agrément 3 : Intermédiation locative et gestion locative sociale

(1) Sauf dans le cas où l'association a obtenu l'agrément « maîtrise d'ouvrage » pour ces logements et où elle n'a donc pas besoin de solliciter l'agrément « intermédiation »

(2) Les occupants des logements ont un statut d'hébergé et non de sous locataire.

(3) L'agrément n'est nécessaire que pour la situation de location de logements auprès de bailleurs privés conventionnés ANAH en vue de faire de la sous location et non de l'hébergement